

La Lettre de la RMF UE



L'EUROPE BOUGE ...



Herman Von Rompuy, Catherine Ashton,
Frederik Reinfeldt et Manuel Barroso

Fusion des postes du Haut Représentant pour la PESC (Javier Solana) et du Commissaire européen RELEX (Benita Ferrero-Waldner), le Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a été nommé par le Conseil Européen. Egalement vice-présidente de la Commission Européenne, Madame Catherine Ashton aura pour mission de renforcer le poids, la cohérence et la visibilité de l'action extérieure de l'UE. Elle aura sous sa direction un service européen d'action extérieur (SEAE), celui-ci comportant un pôle gestion de crise : la Structure de planification et de gestion des crises (Crisis Management and Planning Directorate), la Capacité de planification et de conduite des missions civiles (CPCC), l'Etat-major de l'Union Européenne (EUMS) ainsi que le Centre de situation (SitCen).

Avec la mise en œuvre du Traité de Lisbonne le 1 décembre 2009, la PESD deviendra donc la PSDC (Politique de Sécurité et de Défense Commune ou CSDP pour Common Security and Defence Policy en anglais). Au-delà de la forme, c'est bien évidemment un changement majeur qui s'opère avec notamment l'extension des missions de Petersberg : elles incluent désormais les missions de désarmement, de conseil et d'assistance en matière militaire, de prévention des conflits et de stabilisation à la fin des conflits.

Enfin, une clause de défense mutuelle et de solidarité engendrera une plus grande coopération entre les Etats membres.

Général de corps aérien Patrick de Rousiers

Chef de la représentation militaire auprès du Comité militaire de l'UE

Conseiller militaire de l'Ambassadeur auprès du COPS

L'Union européenne renforce sa base industrielle et technologique de défense



Une majorité d'Etats européens considèrent que les moyens de production et de maintien en condition des équipements de leurs forces armées constituent un élément important de leur posture de défense. Maîtriser cette capacité industrielle, disposer d'un effort suffisant de recherche, sont un

gage d'autonomie et d'accès au meilleur niveau technologique. Le coût financier croissant de ces capacités a incité les Etats à soumettre leurs outils industriels nationaux à des mécanismes de marché (privatisation, mise en compétition, diversification) pour optimiser la dépense publique correspondante. A l'issue de cette première phase, tous les pays européens font le même constat : il n'est plus possible de penser une politique industrielle de défense à l'échelle purement nationale, il faut l'inscrire dans une approche européenne. C'est l'une des missions confiées à l'Agence européenne de la défense (AED) par ses Etats membres : renforcer la base industrielle et technologique de défense européenne et mettre en place un véritable marché européen des équipements de défense. Pour cela, l'AED travaille à rapprocher les analyses de ses Etats membres, à faire tomber les barrières réglementaires inutiles, à réduire les duplications, à développer des outils (codes de conduite) de nature à renforcer la sécurité d'approvisionnement et la confiance mutuelle. Il s'agit cependant de trouver un juste équilibre entre l'efficacité de ce tissu industriel ainsi plus ouvert et les légitimes exigences nationales de sécurité des nations. Il est également nécessaire de tenir compte de la réalité d'une Europe encore peu homogène en termes d'effort de défense et de maturité technologique : Il faut faire émerger et renforcer des centres d'excellence, et en aucun cas diluer l'effort en créant des surcapacités.

Cette mission, qui est conduite en partenariat avec la Commission européenne, est souvent ingrate car ceux-là mêmes qui ont confié la mission à l'Agence sont souvent réticents aux changements rapides, la précaution est de mise et les progrès forcément lents, mais la persévérance de l'AED paye et l'ouvrage prend forme ■

Le Comité militaire de l'Union européenne (CMUE)

Organe militaire le plus élevé auprès du Conseil, le Comité militaire est composé des CEMA des 27 pays membres de l'UE. Leurs représentants militaires participent aux réunions hebdomadaires à Bruxelles. Le CMUE formule des avis et recommandations au profit du Comité politique et de sécurité (COPS) sur les aspects militaires de la PESD. Il s'appuie sur l'état-major de l'UE (EMUE). Le président du CMUE est un officier désigné par le Conseil sur proposition des CEMA pour une période de 3 ans. Il est le conseiller militaire auprès du Haut représentant (Mme Ashton) et participe aux réunions du COPS et du Conseil des ministres de l'UE. Le général Håkan Syrén, ancien CEMA suédois, fut nommé président du CMUE le 4 novembre 2009, pour succéder au général Bentégeat qui tenait ce poste depuis 2006 ■



Général Håkan Syrén

Le Focus du mois

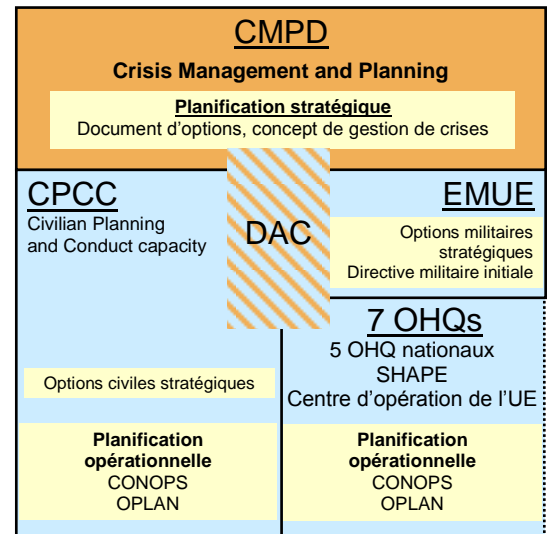
« L'Approche globale » : un concept européen de gestion de crise

« La complexité des crises internationales oblige à définir des stratégies réunissant l'ensemble des instruments diplomatiques, financiers, civils, culturels et militaires aussi bien dans les phases de prévention et de gestion des crises proprement dites, que dans les séquences de stabilisation et de reconstruction après un conflit ». Ainsi se définit l'approche globale dans le [livre blanc français de la défense et de la sécurité nationale](#) (page 58).

L'UE dispose des concepts et structures nécessaires à la planification et à la mise en œuvre d'une approche globale de gestion de crise répondant à cette définition :

- sous l'autorité du Conseil, le [Comité Politique et de Sécurité](#), rassemblant les 27 ambassadeurs dédiés à la PESC/PESD, exerce le contrôle politique et la direction stratégique de toutes les opérations de l'UE, embrassant les problématiques diplomatiques, militaires et civiles.
- le concept « *Civil Military Co-Ordination, CMCO* » définit les principes généraux de coordination entre les instruments civils, dont la Commission, et militaires de l'UE ;
- la « *Crisis Management and Planning Directorate, CMPD* » intègre les organes de planification de niveau stratégique civil et militaire et produit le Concept de gestion de crise (*crisis management concept*). Ce document, approuvé à l'unanimité par les 27, valide les objectifs stratégiques de l'UE pour une crise donnée et définit le cadre militaire et/ou civil de l'éventuelle action de l'Union européenne ;
- Le DAC (Deployable Augmentee Cadre) sera une cellule à géométrie variable (définie en fonction de la crise) comprenant des planificateurs de la CMPD, de la CPCC et de l'EMUE. L'implication du DAC à chaque étape de planification garantira la cohérence et la fluidité du processus de décision.

Cette capacité à répondre de façon globale et coordonnée à une crise sera renforcée par la création du Service Européen d'Action Extérieure. Ce service comprendra, sous la direction du Haut Représentant (vice président de la Commission), tous les instruments de l'UE participant à la gestion de crise : diplomatiques (délégations de l'UE), financiers (instrument de stabilité), structures de planification civiles et militaires (CMPD, CPCC, EMUE) ■



Actualité

EUSSR GUINEE BISSAU

Lancée en 2008, [EUSSR](#) Guinée-Bissau, est la première mission entièrement planifiée par la nouvelle capacité civile de planification et de conduite de l'Union européenne ([CPCC](#)). Cette mission civile de la PESD, a reçu pour mandat d'assister et de conseiller les autorités guinéennes, pour conduire un processus de réforme du secteur de la sécurité. Forte de 19 conseillers internationaux et dirigée par le général espagnol Estéban Vêrastégui, EUSSR contribue donc à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une restructuration des forces armées. Au travers de cette mission, l'UE apporte un soutien concret et ciblé, au projet résolument initié et entrepris par le gouvernement de ce pays, en vue d'adapter son outil de défense aux nouvelles exigences de la sécurité.



Agissant dans un contexte évolutif, exigeant mais stabilisé, la mission a d'ores et déjà activement participé par son expertise stratégique, à l'élaboration du futur cadre législatif de la réforme.

A la suite des récentes élections présidentielles, les plus hautes autorités de l'Etat guinéen, ont formellement renouvelé leur soutien à la mission EUSSR, dont le mandat a été logiquement prolongé jusqu'à l'été 2010 ■

Agenda

19 novembre 2009

Nomination du premier Président permanent de l'UE, Herman Van Rompuy et du premier Haut représentant pour la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), Catherine Ashton.

1^{er} décembre 2009

Entrée en vigueur du traité de Lisbonne

7 décembre 2009

Réunion conjointe des Comités militaires OTAN et Union européenne à Bruxelles.

10-11 décembre 2009

Réunion du Conseil européen

13 décembre 2009

Opération [EU NAVFOR \(Atalanta\)](#) reconduite pour un an.

31 décembre 2009

Fin de la Présidence suédoise de l'Union européenne

1^{er} janvier 2010

Début de la Présidence espagnole de l'Union européenne



Entretien avec l'Ingénieur général de l'Armement Jean-René Le Goff, conseiller armement des représentants permanents de la France auprès du comité politique et de sécurité de l'Union européenne et auprès de l'OTAN

Ancien élève de l'École Polytechnique et de l'ENSTA, ancien auditeur du Centre des Hautes Etudes Militaires (CHEM) et de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN), l'IGA Le Goff a vu sa carrière partagée entre la direction de programmes navals, à la Délégation Générale pour l'Armement comme dans la Marine nationale (où il a occupé les fonctions de sous-chef d'État-major « programmes ») et la coopération internationale en matière d'armement, en poste diplomatique en Grande-Bretagne, en Allemagne, auprès de l'Union Européenne et de l'OTAN. Il a également présidé le groupe de l'OTAN sur les matériels navals.

Q° : Monsieur l'ingénieur général, quels sont pour vous les grands enjeux européens dans le domaine de l'armement et de l'industrie de défense?

« Le constat est cruellement simple : les investissements des pays européens en matière de défense et de R&T semblent à nouveau repartis à la baisse, et la crise financière – et à présent budgétaire – ne va pas arranger les choses. Il faut que les européens prennent les décisions qui permettront de sauvegarder, voire développer, de manière sélective, l'autonomie de l'Europe en matière de technologies de pointe. Mais aussi de provoquer et accompagner les restructurations industrielles qui s'imposent. Ces décisions douloureuses demanderont du courage car on ne pourra pas soutenir tous les secteurs. »

Q° : Quelle est la valeur ajoutée de l'Union européenne dans ce domaine ?

« L'**AED** a un rôle essentiel dans ce domaine. Elle est pour les ministères de la défense des pays membres l'instrument de mesure statistique du niveau réel des efforts de chaque Etat. Elle est aussi le lieu unique où les européens peuvent se rencontrer pour bâtir ensemble des stratégies communes en matière de développement capacitaire, de priorités pour la recherche, de règles communes spécifiques à la défense en matière de marchés et de politique industrielle. Elle est enfin le lieu où, à la faveur de ces travaux, se dégagent des constellations de pays volontaires pour mener ensemble de nouveaux programmes d'acquisition. Lorsque c'est le cas, ces projets naissants sont transférés à l'**OCCAR**.

L'AED a donc un triple rôle au moins : instrument politique, préparation du futur et pépinière de futurs programmes. Mais elle n'est pas et ne sera pas une agence d'acquisition.

La **Commission européenne** n'a certes pas compétence en matière de défense, attribution du deuxième pilier, mais elle est légitime dans le champ de la sécurité (et qui aujourd'hui saurait encore tracer la frontière entre défense et sécurité?), de l'espace, de la navigation aérienne civile, de la gestion des fréquences, de la surveillance maritime ou encore du démantèlement des installations potentiellement polluantes ou de l'emploi de composants ou de matières ayant des conséquences pour l'environnement par exemple. Par ailleurs, elle définit avec le Parlement européen le cadre juridique applicable au marché pour tout ce qui n'est pas strictement spécifique aux intérêts essentiels de sécurité des pays membres, ce qui constitue la très grande majorité des contrats (règles en matière de respect de la juste concurrence dans les appels d'offres, de subventions étatiques, de compensations, de libre circulation des biens à l'intérieur de l'Union, d'accès du marché aux PME, etc.).

- elle est puissamment dotée en matière de R&T civile (1,4 milliards d'Euros sur 7 ans rien qu'au titre de la sécurité, et autant pour l'espace).

- elle est en charge de la gouvernance de grands projets d'une importance stratégique comme **Galileo** et **GMES** (Global Monitoring for Environment and Security).

Si l'on ne devait retenir qu'une chose, c'est que le champ "spécifique défense" s'est réduit comme une peau de chagrin et qu'il est de notre intérêt de coopérer avec les puissants acteurs civils qui façonnent notre environnement. »

Q° : L'OTAN conduit également des projets dans ce domaine. Y a-t-il une cohérence avec les efforts de l'Union européenne?

« L'OTAN est très peu comparable à l'UE. Tant mieux car cela limite le risque de duplication, un fantasme agité par certains. Pas de champ d'activité comparable à celui de la Commission, évidemment, pas d'organisation aussi clairement établie que l'AED en matière de préparation du futur. Cela dit, il y a des canaux d'échange, avec notamment le groupe UE-OTAN sur les capacités, sous strict contrôle politique (en raison des relations complexes entre certains pays de l'UE et un pays de l'OTAN n'appartenant pas à l'UE). Il y a aussi des échanges au cas par cas, par exemple concernant les lacunes en matière d'hélicoptères (qui affectent tout autant l'OTAN que l'UE). En revanche, l'OTAN mène dans le cadre de la défense commune de très grands programmes de développement et d'équipement multilatéraux. Nous sommes partie prenante à certains d'entre eux pour équiper nos forces: **ACCS** (Air Command and Control System) et **ALTBMD** (Active Layered Theatre Ballistic Missile Defence) notamment. Ce sont des programmes énormes dont les enjeux opérationnels et industriels sont très importants.

L'Europe de l'armement en bref...

L'Agence européenne de défense (AED)

Elle a été créée par une [action commune du conseil de l'Union européenne le 12 juillet 2004](#) en vue de soutenir d'une part les efforts du Conseil et des Etats-membres pour améliorer les capacités de défense européenne dans le domaine de la gestion des crises et d'autre part la politique européenne de sécurité et de défense.

4 fonctions principales :

- [Développement des capacités de défense](#)
- [Promotion de la recherche technologique en matière de défense](#)
- [Promotion de la coopération européenne en matière d'armement](#)
- Créer un [marché européen des équipements de défense](#) et renforcer la [base industrielle et technologique de défense européenne](#)

L'Organisation Conjointe de Coopération en matière d'Armement (OCCAR)

L'OCCAR a été créée par la Convention de Farnborough, en 1998, signée par la France, l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni. La Belgique y a adhéré en 2003, suivie par l'Espagne en 2005.

L'OCCAR concrétise une nouvelle approche de la coopération européenne en matière d'armement dont l'objet est de pallier les insuffisances des coopérations traditionnelles.

... suite de l'entretien avec l'Ingénieur général Le Goff...

Revenons un instant sur la cohérence entre les efforts déployés à l'OTAN et à l'UE : il faut mettre fin aux velléités de concurrence entre ces deux organisations, parfois entretenues par des structures qui peuvent se sentir menacées et cherchent à se justifier. Je pense à certaines structures permanentes de l'OTAN, lourdes et coûteuses, qui d'ailleurs devront faire l'objet d'un toilettage dans le cadre de la réforme de l'OTAN afin de les rendre plus efficaces. Quant-à nous, nous devons veiller à ce que, à Bruxelles, nos équipes auprès de l'UE et auprès de l'OTAN agissent comme une seule équipe de France. Nous y travaillons. »

Q° : L'entrée en vigueur prochaine du traité de Lisbonne va-t-elle changer quelque chose en matière d'armement ?

« Les piliers vont définitivement disparaître, ce qui devrait précipiter les évolutions dont nous avons déjà parlé en matière de continuum défense-sécurité. L'UE devrait se doter d'une véritable politique étrangère et l'AED se trouve confortée par le traité qui la mentionne explicitement. Mais cela ne régle pas la question des budgets de défense nationaux. » ■



Liens Internet pour retrouver les articles des numéros précédents sur le [site](#) de la Représentation Permanente

NEWSLETTER N°9 – OCTOBRE 2009

- Le projet hélicoptères
- Le Comité politique et de sécurité de l'Union européenne
- Le financement des actions PESD et des actions d'accompagnement
- Actualité : EUSECet EUPOL RD Congo
- **Entretien avec son Excellence madame l'Ambassadeur Christine Roger, représentant de la France au COPS**

NEWSLETTER N°8 – SEPTEMBRE 2009

- La stratégie européenne de sécurité
- L'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne
- Le Battle group 1500 (BG 1500)
- Actualité : EUJUST LEX Irak

NEWSLETTER N°7 – JUILLET/AOUT 2009

- Les capacités civiles et militaires de planification de l'UE
- Les priorités défense et sécurité de la présidence suédoise de l'UE
- L'état-major de l'Union européenne
- Actualité : EULEX Kosovo
- **Entretien avec M. Karl Von Wogau, ancien président de la sous-Commission sécurité défense au Parlement européen**

NEWSLETTER N°6 – JUIN 2009

- Le niveau d'ambition de l'UE
- La sous-Commission SEDE du Parlement européen
- Le renseignement à l'UE : une approche civile militaire
- Actualité : Bosnie EUFOR Althéa et EUPM
- **L'équipe de la RMF UE**

NEWSLETTER N°5 – MAI 2009

- Partenariats UE/OTAN, UE/UA, UE/ONU
- La DG RELEX de la Commission
- Le développement capacitaire de l'UE
- Actualité : EUPOL Afghanistan
- **Entretien avec le Général de corps d'armée David Leakey, directeur général de l'Etat-major de l'Union européenne**

NEWSLETTER N°4 – AVRIL 2009

- L'initiative d'interopérabilité aéronavale européenne (IIAE)
- La CPCC : un outil de gestion civile des crises.
- Le commandement des opérations de l'UE
- Actualité : EUMM Géorgie
- **Entretien avec Alexander Weis, directeur exécutif de l'Agence européenne de Défense (AED)**

NEWSLETTER N°3 – MARS 2009

- La flotte européenne de transport aérien (EATF)
- L'Etat-major de l'Union européenne (EMUE)
- L'agence européenne de défense
- Actualité : EUFOR TCHAD/RCA passe la main à la MINURCAT
- **Entretien avec le Général d'armée Henri Bentégeat, président du Comité militaire de l'Union européenne (CMUE)**

NEWSLETTER N°2 – FEVRIER 2009

- Le Collège européen de sécurité et de défense
- Le programme PESD de la Présidence tchèque de l'Union européenne
- Le processus de déclenchement des opérations
- Actualité : lutte contre la Piraterie – opération ATALANTA

NEWSLETTER N°1 – JANVIER 2009

- Le bilan de la PFUE
- La RMF UE, antenne du CEMA à Bruxelles pour la PESD
- Les institutions de la PESD
- Actualité : Gaza